



AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES DÉROGATION MINEURE – AOÛT 2024

1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;
2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 13 août 2024 à 19 h 30, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

2304, rue Harrison

Dossier : DM-2024-00048

Lot : 5 777 771 du cadastre du Québec

Objet : Permettre un empiètement de l'agrandissement projeté du bâtiment principal de 1,00 mètre dans la marge de recul latérale alors que le Règlement de zonage 601 prescrit une marge de recul latérale de 3,00 mètres dans la zone H-06.

3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogations mineures, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 15 juillet 2024

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint